

Compte Rendu n°11 Réunion des maires des communes membres Du SIPER du mercredi 12 octobre 2022

Présents :

Montagney Servigney : Vircondelet Benoît, Fontenelle Montby : Rupp Pierre et Savourey Joseph, Tallans : Gaudillat Fabrice, Mondon : Spadetto Emanuel, Avilley : Januel Philippe, Montussaint : Brugger Richard, Bonnal : Vuillier Ghislaine, Tressandans : Maire Thierry, Gouhelans : Piégelin Victorien

Objet : Travaux de rénovation des écoles primaire et maternelle

Le Président accueille et remercie les maires des communes composant le Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont ainsi que monsieur Foucault Charlie, Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage du Syndicat Mixte d'Energie du Doubs.

Il précise que cette séance est une réunion d'information et qu'elle permettra à chaque délégué du SIPER de s'engager au nom de sa commune respective, pour ou contre la réalisation des travaux cités en objet. Une présentation des bâtiments scolaires de Rougemont est faite ainsi que des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite qui ont été réalisés en 2018.

Il est fortement rappelé l'état de vétusté de la toiture, principalement de la partie qui recouvre l'école maternelle.

Présentation des travaux

Monsieur Foucault rappelle à l'assemblée que les futurs travaux ont pour objectif de rendre les bâtiments scolaires en « Bâtiment Basse Consommation ». Ils se composent des 13 lots suivants :

1. Désamiantage
2. Maçonnerie
3. Charpente - Couverture
4. Etanchéité
5. ITE laine de roche
6. Menuiseries extérieures bois-alu
7. Métallerie
8. Platerie – faux plafonds – peinture – menuiseries intérieures bois
9. Faïence – revêtement de sols
10. Plomberie – ventilation double flux
11. Electricité – courants faibles
12. Aménagements extérieurs
13. Panneaux photovoltaïques

Présentation du plan du financement

Avant que le plan de financement ne soit présenté par monsieur Foucault, le Président informe que ce plan a

Syndicat *Intercommunal* *P*our les *E*coles de *R*ougemont

***** SIPER *****

reçu, de la part de tous les partenaires financiers - Europe, Etat, Région, Département, SYDED et Agence de l'eau- un avis favorable.

Groupe scolaire de ROUGEMONT

APS :

Objectif énergétique = PERFORMANCE Efilogis, chaufferie bois granulés, VMC double flux, isolation thermique par l'extérieur et en comble en matériaux biosourcés, menuiseries bois-alu (avec BSO), isolation plancher bas, rénovation de la couverture, création de 2 préaux, désamiantage, mise aux normes électriques, aménagement de la classe CLEX et panneaux solaires photovoltaïque.

Echange avec l'équipe enseignante, et les élèves pour l'aménagement extérieur (désimperméabilisation, végétalisation...).

DEPENSES PREVISIONNELLES en € HT		RECETTES PREVISIONNELLES en € HT	
<i>Investissements</i>	<i>Coût prévu</i>	<i>Financements</i>	<i>Montants prévus</i>
Rénovation BBC + travaux intérieurs	1 800 000 €	Fonds Européen (FEDER)**	856 000 € (32,9 %)
Installation solaire photovoltaïque	70 000 €	État (DSIL/DETR) Petite ville de demain	400 000 € (15,3 %)
Désimperméabilisation / revégétalisation	280 000 €	Région Bourg Centre,	375 000 € (14,4 %)
Coût total travaux	2 150 000 € (*)	Agence de l'eau (Un coin de verdure pour la pluie)	60 000 € (2,3 %)
Maîtrise d'œuvre + AMO + prestation annexe	250 000 €	Département (P@C 25)	300 000 € (11,5 %)
Aléas divers imprévus (10 %)	210 000 €	SYDED (Fonds de Transition Energétique)	95 000 € (3,8 %)
		Autofinancement	522 000 € (20 %)
Coût TOTAL du projet en € HT	2 610 000 €	Montant TOTAL du projet en € HT	2 610 000 €

Afin de retenir une somme suffisante auprès de l'Europe, Monsieur Foucault explique que le coût des travaux a été augmenté volontairement. Concernant les autres partenaires, il donne comme exemple l'Agence de l'Eau ; cette dernière ne financera que les travaux des cours des écoles.

Prêt bancaire

Avant de présenter une simulation de remboursement d'un prêt de 500 000 euros sur une durée de 30ans, le Président précise que cette simulation a été calculée avec l'hypothèse que nous arrivions à 80% de subventions et il apporte les précisions suivantes :

- Cette simulation a été établie en tenant compte de la clé de répartition des pourcentages par commune, selon le dernier budget. Ce dernier était de 250 000 euros. (Voir pièce jointe)
- Cette simulation est aussi basée sur le tableau de remboursement de la Banque des territoires pour l'année 2023 soit 29 666 euros (voir pièce jointe)

Syndicat *Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont*

*** SIPER ***

Exemple : commune d'Avilley (29 666€ x 8.95% = 2 655.10€ + 22 379€ = 25 034 €)

Communes	Année 2022		Année 2023	
	Pourcentage	250 000 €	+ 29 666 €	279 666 €
Avilley	8.95 %	22 379 €	2 655.10 €	25 034.00 €
Bonnal	1.09 %	2 724 €	323.35 €	3047.00 €
Fontenelle Montby	6.08 %	15 207 €	1 803.69 €	17 010.69 €
Gouhelans	6.11 %	15 276 €	1 821.59 €	17 097.59 €
Mondon	3.90 %	9 759 €	1 156.97 €	10 915.97 €
Montagney Servigney	7.21 %	18 034 €	2 138.91 €	20 172.91 €
Montussaint	3.97 %	9 931 €	1 177.74 €	11 108.74 €
Rougemont	58.10 %	145 242 €	17 235.94 €	162 477.94 €
Tallans	4.18 %	10 448 €	1 240.04 €	11 688.04 €
Tressandans	0.40 %	1 000 €	118.66 €	1 118.66 €
Totaux	100 %	250 000 €	29 666.00 €	279 666.00 €

Une réunion des membres du SIPER se tiendra au début du mois de novembre, et, afin que les membres du SIPER puissent voter pour ou contre ce projet, le Président demande aux maires ou aux représentants des communes de présenter ce projet à leur conseil municipal avant la fin du mois d'octobre.

La séance est levée à 22h15

Le Président
Salvi Thierry